

Insee Dossier

Picardie



N°8

octobre 2015

Émissions de CO₂
des trajets quotidiens liés au travail et aux études

Les enjeux de la mobilité durable en Picardie



Avant-propos

Le volume des émissions de dioxyde de carbone (CO₂), principal Gaz à Effet de Serre (GES), est un indicateur majeur en matière de lutte contre le changement climatique pour les pouvoirs publics. Il constitue l'une des variables- cibles que ces derniers doivent réduire, en particulier dans le secteur des transports pour lequel les émissions de GES sont en constante augmentation.

L'impact des modes de déplacements sur le changement climatique, question posée au niveau planétaire, est abordé ici au niveau régional. Aux côtés de l'industrie, de l'agriculture, du bâtiment, le secteur des transports de personnes représente 16 % du bilan des émissions de gaz à effet de serre régionales (tableau de bord régional énergie-climat données 2010-2011). Le Schéma Régional Climat Air Énergie de Picardie, adopté en 2012, propose une réduction de 17 % en 2020 et de 60 % en 2050 afin de se mettre sur la voie de la division par quatre des émissions globales, comme la France s'y est engagée formellement depuis plusieurs années.

Afin de mieux identifier les spécificités picardes et les leviers possibles pour une transition vers une mobilité plus durable, la Région et l'Insee Picardie ont engagé ce travail de caractérisation des déplacements des habitants de Picardie pour se rendre sur leur lieu de travail ou d'études. Ces déplacements sont en effet parmi les plus longs de France et sont effectués massivement en voiture particulière. Les données produites, détaillées selon les origines et les destinations, infra ou extra régionales, constituent une base précieuse pour alimenter la réflexion et la construction des politiques publiques qui permettront de faire émerger des alternatives aux modes actuellement dominants.

Ce travail s'inscrit dans le cadre de deux démarches coordonnées d'observation et d'analyse, conduites par l'Observatoire régional des Transports et l'Observatoire régional Climat Air Énergie, fruits d'un partenariat entre la Région Picardie, l'État, et l'Ademe.

Le Président
du Conseil régional de Picardie

Le Directeur régional
de l'Insee Picardie

Claude Gewerc

Arnaud Degorre

Sommaire

Avant-propos	3
Synthèse	5
1 - La Picardie en tête des régions de province pour les émissions annuelles de CO₂ par navetteur	6
Le choix du mode de transport et l'éloignement du lieu de travail/études sont liés	6
Un parc automobile récent et moins polluant	7
Les plus longues distances quotidiennes parcourues pour les Isariens	8
82 % des navetteurs ne quittent pas la région	8
Des navettes vers l'Île-de-France très émettrices en CO ₂	9
Une meilleure efficacité carbone en Picardie	10
2 - Une structuration de l'espace selon les aires urbaines qui impose de nombreux déplacements	12
L'aire urbaine d'Amiens : une des plus émettrices parmi celles de 200 000 à 500 000 habitants	12
Encadré : une approche de l'aire urbaine d'Amiens selon la nature des territoires	13
3 - Un éclatement des flux de navetteurs picards de ville à ville	15
Bonne performance énergétique pour les échanges avec Paris	15
Fort impact GES pour les flux avec Roissy	15
Liaisons avec Amiens très émettrices	15
Vers de nouvelles pratiques de mobilité durable	18
Encadré : Enquête sur la mobilité des Picards	18
Encadré : Les liaisons infracommunales	18
Annexes	19
Définitions	20
Méthodologie	21
Bibliographie	22